



**ECONOMIE SOCIALE  
EN ALSACE**

**Emploi en 2008  
et conjoncture**

Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH  
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

**LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 :**

**Plus de 5 400 établissements employeurs.**

**Près de 70 000 salariés, soit 12,1% du total des salariés privés**

**Près d'un milliard et demi d'euros de salaires distribués en 2008.**

Les acteurs de l'économie sociale et les décideurs publics et privés disposent désormais d'informations issues de deux types de sources complémentaires : le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) travaille avec l'INSEE, le réseau associatif Recherches & Solidarités travaille en coopération avec l'ACOSS – URSSAF et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Cette complémentarité est mise en œuvre dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée le 31 juillet 2009 entre le CNCRES et Recherches & Solidarités. Au-delà de l'Atlas de l'économie sociale réalisé en 2009 par le CNCRES, cette monographie régionale permet, grâce au soutien de l'Assemblée des Régions de France et de la Caisse des dépôts, d'actualiser les données de l'emploi à l'ensemble de l'année 2008, ainsi qu'en conjoncture, et pour le secteur associatif, au premier semestre 2009.

## I - SOURCES ET METHODOLOGIE

Les données présentées ici sont produites dans le cadre d'une coopération pluriannuelle établie avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA. Des critères identiques, reposant sur la catégorie juridique et sur le code activité des établissements employeurs, ont permis de réunir des informations tout à fait homogènes pour le régime général et pour le régime agricole de sécurité sociale. Elles sont également homogènes d'une année sur l'autre.

Les données présentées à l'unité près doivent être lues avec prudence, en raison de la petite marge d'erreur, toujours possible dans ce type de recensements. Les informations complètes concernant le périmètre, ainsi que la méthodologie utilisée, sont disponibles dans le cadre de l'étude nationale publiée en juin 2009.<sup>1</sup>

## II - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Dès lors que l'Ile de France présente des résultats atypiques, il a été jugé opportun de rapporter les données régionales à la moyenne France métropolitaine, d'une part, et à la référence, hors Ile de France, d'autre part. Le lecteur pourra ainsi choisir le repère qu'il souhaite privilégier.

Tableau 1 : Les établissements employeurs

<b>Etablissements</b>	<b>Associations</b>	<b>Fondations</b>	<b>Mutuelles</b>	<b>Coopératives</b>	<b>Total</b>
Alsace	4 021	72	106	1 220	5 419
Ventilation Région	74,2%	1,3%	2,0%	22,5%	100,0%
Ventilation France	81,0%	0,5%	3,0%	15,5%	100,0%
Ventilation hors IF	79,7%	0,4%	3,1%	16,8%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région se caractérise par une proportion légèrement plus faible du nombre des employeurs associatifs et mutualistes, et par une proportion un peu plus forte des employeurs coopératifs et des fondations, par rapport aux repères nationaux.

<sup>1</sup> « Economie sociale : bilan de l'emploi en 2008 et conjoncture » – [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Alsace	48 323	4 665	2 135	13 983	69 106
Ventilation Région	69,9%	6,8%	3,1%	20,2%	100,0%
Ventilation France	77,6%	2,7%	5,3%	14,4%	100,0%
Ventilation hors IDF	77,2%	2,0%	5,1%	15,7%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

On retrouve le même ordre des composantes de l'Economie Sociale en termes de salariés. Les écarts entre nombre d'employeurs et nombre de salariés sont similaires par rapport au national ce qui permet de situer la taille (nombre de salariés par organisme) des structures régionales de l'Economie Sociale dans la moyenne nationale.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Alsace	881 644	111 346	69 959	418 562	1 481 511
Ventilation Région	59,5%	7,5%	4,7%	28,3%	100,0%
Ventilation France	69,1%	3,4%	7,7%	19,8%	100,0%
Ventilation hors IDF	67,9%	2,5%	7,5%	22,1%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Alors que la proportion des salariés associatifs était de l'ordre de 70% du total de l'économie sociale, la proportion de la masse salariale correspondante est de l'ordre de 60%, seulement, compte tenu du fait qu'il existe de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

La masse salariale des coopératives approche quant à elle le tiers de l'Economie Sociale (28,3%), une proportion supérieure au critère national.

### III – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (entre 8% et 20%, voire jusqu'à 30% dans les DOM<sup>2</sup>), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

**METHODOLOGIE :** La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante<sup>3</sup> : le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). La même notion a été utilisée par les services de la MSA.

<sup>2</sup> Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

<sup>3</sup> Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Alsace	8,5%	0,8%	0,4%	2,5%	12,1%
France	9,2%	0,3%	0,7%	1,7%	11,9%
Hors Ile de France	10,1%	0,3%	0,7%	2,0%	13,1%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région se situe globalement un peu au-dessous de la moyenne nationale, hors Ile de France : 12,1% des emplois privés sont situés dans l'Economie Sociale soit environ un emploi privé sur 8. Les associations et les mutuelles se situent au-dessous des repères nationaux alors que coopératives et fondations sont au-dessus.

## IV – EVOLUTION 2007-2008

**PRECISION METHODOLOGIQUE :** La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une rétropolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Alsace	2,9%	3,0%	-7,5%	-3,5%	1,4%	0,5%
France	1,9%	1,1%	-3,9%	-2,1%	1,0%	1,1%
Hors Ile de France	2,1%	0,3%	-3,8%	-1,9%	1,1%	1,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

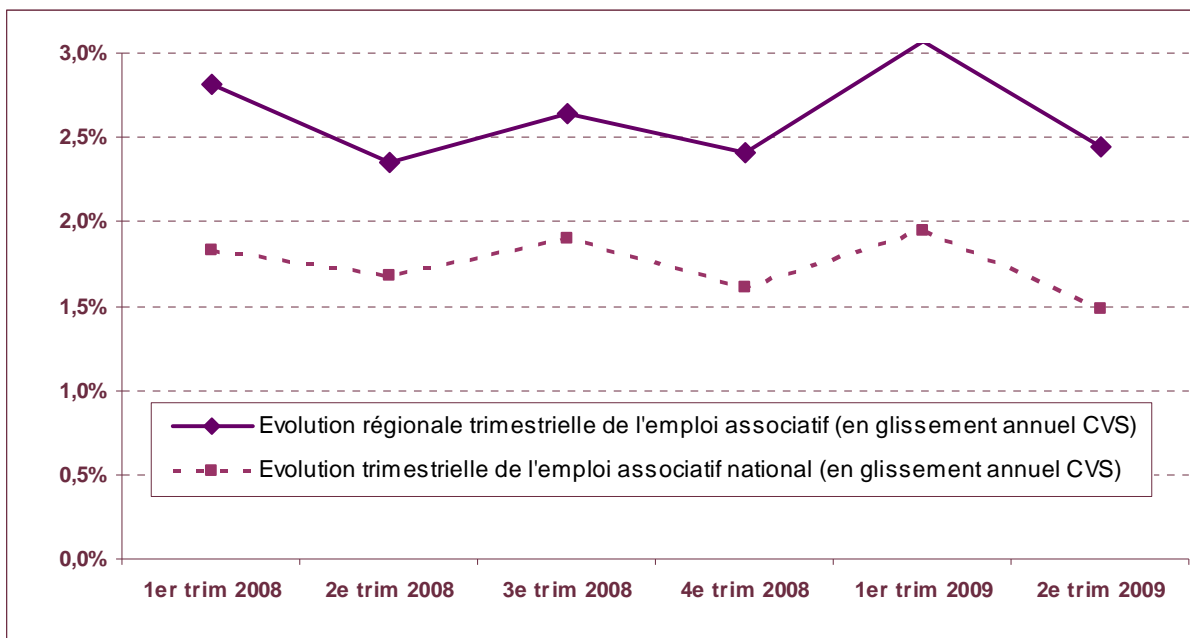
Au bilan, l'emploi de l'économie sociale de la région a évolué de 1,4% en 2008, alors que l'emploi privé régional se situait en hausse de 0,5%. Les associations ont vu leur nombre de salariés progresser de 2,9%, plus qu'au plan national. Et ce sont elles qui tirent principalement l'Economie Sociale de la région, puisque Mutuelles et Coopératives voient leur nombre d'emplois baisser plus qu'au niveau national.

## V – LA CONJONCTURE

**PRECISION METHODOLOGIQUE** : Compte tenu des variations observées dans le groupe des coopératives et dans celui des mutuelles, notamment du fait des changements de statuts juridiques, ce suivi de conjoncture porte sur le groupe des associations, dont le périmètre est bien maîtrisé.

L'observation des données est trimestrielle, en glissement annuel corrigé des variations saisonnières. Cette méthode – pratiquée par l'ACOSS pour l'ensemble de ses suivis de conjoncture – permet de corriger les séries, notamment de l'impact des versements de primes et des fluctuations saisonnières de l'emploi.

Ce premier graphique présente l'évolution de l'emploi dans le secteur associatif de la région, comparée à l'évolution de l'emploi associatif national. Chaque trimestre est ainsi comparé au même trimestre de l'année N - 1, après correction des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

L'évolution du nombre de salariés associatifs en Alsace connaît la même tendance qu'au niveau national, à ceci près qu'en région, les données sont supérieures au national. L'emploi associatif alsacien se renforce.

Un deuxième graphique permet de rapprocher l'évolution de l'emploi associatif de la région à celle de l'ensemble de l'emploi privé, au sein de cette même région. Il est également construit à partir du glissement annuel, corrigé des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Le renforcement de l'emploi associatif est d'autant plus significatif et utile à la région, que l'ensemble du secteur privé présente une baisse de ses salariés, depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 (baisse supérieure aux repères nationaux qui plus est).

## VI – LES SPECIFICITES REGIONALES

La région se caractérise par une présence du salariat coopératif légèrement supérieure au niveau national (2,5% contre 2,0%) et une part du salariat associatif un peu plus faible (8,5% contre 10,1%), mais qui progresse rapidement. L'ensemble de l'économie sociale représente un peu plus de 12% du total des salariés privés.

La région connaît des difficultés plus importantes que la France dans son ensemble, avec un emploi privé qui diminue un peu plus qu'au plan national (un point d'écart environ au cours du premier semestre 2009). Dans ce contexte, le secteur de l'économie sociale, représente un enjeu économique fort, notamment grâce aux associations dont le développement en nombre de salariés est supérieur à l'évolution nationale.

N'oublions pas, non plus, qu'au-delà du lien social que développent les associations, les fondations, les mutuelles et les coopératives, les emplois correspondants sont fortement ancrés au territoire et sont pour la plupart à l'abri de toute délocalisation.

